

COMMUNE DE LA BELLIOLE

Compte rendu de la séance du 29 septembre 2014

Date de convocation : mardi 16 septembre 2014
Président de la séance : Monsieur Emmanuel ECKERT
Secrétaire de la séance : Bernard MICHAUD

Ordre du jour :

Changement de nom de la place
rapport 2013 - ordures ménagères
rapport 2013 - SPANC
Gestion salle des fêtes
voirie
travaux en cours
conformité / sécurité aires de jeux, salle des fêtes
questions diverses

ELUS :

Présents : Philippe COLLARD Daniel DUBUIS Emmanuel ECKERT Patrice FORNARA Jean-Marie GUENIER Yannick LASNE Jacky MAUPIN Bernard MICHAUD Mickaël OUALLE Joaquim VILAJOSANA
Absents représenté :
Absents excusés :
Absents : Monsieur Bruno LARTISIEN

Délibérations du conseil :

Changement de nom de la Place de la Mairie (DE 2014 041)

Le Maire

EXPOSE le projet de changer le nom de la Place de la Mairie en Place Oscar FOURCROY,

DEMANDE au conseil municipal de se prononcer sur cet accord,

Le conseil municipal,

VU le code général des collectivités territoriales ;

CONSIDERANT que les voies publiques de la commune de La Belliole sont dénommées particulièrement en référence à des noms de lieux, de rûs (Lunain, le rû - Garlande et Gravois, des lieux, Marronnier, arbre particulier...),

CONSIDERANT que la place dénommée actuellement Place de la Mairie est le centre du village, sur laquelle se situe la mairie, l'église et deux maisons,

CONSIDERANT la volonté de la municipalité de rendre un hommage public à un homme dont le mérite, le courage ou le dévouement ont marqué l'histoire de La Belliole,

CONSIDERANT son investissement dès 1965 en tant qu'élus au conseil municipal puis par la suite élu maire de 1971 à 2001,

CONSIDERANT la vive émotion de sa famille au vu de la proposition faite et son accord,

- **DIT** que la place de la mairie devient à compter du 1er octobre 2014, **PLACE OSCAR FOURCROY**,

- **DIT** que les dénominations deviennent :

anciennement

1, place de la Mairie

2, place de la Mairie

4, place de la Mairie

nouvellement

1, place Oscar Fourcroy

2, place Oscar Fourcroy

4, place Oscar Fourcroy

- **MANDATE** Monsieur le Maire pour aviser les services de la sous-préfecture de Sens, les services de La Poste ainsi que les administrés concernés par ce changement,

- **MANDATE** Monsieur le Maire pour mettre en place la signalisation nécessaire à ce changement,

- **MANDATE** Monsieur le Maire pour signer tout document utile à la mise en application de la présente délibération.

Rapport bilan annuel 2013 sur les ordures ménagères (DE 2014 042)

Monsieur Jacky MAUPIN présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service « ordures ménagères » transmis et établi par la communauté de communes du Gâtinais en Bourgogne. Monsieur Jacky MAUPIN fait un exposé du contenu du rapport. Les membres du conseil municipal en prennent connaissance. Ce rapport est tenu à disposition en mairie pour consultation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le rapport annuel 2013 de la Communauté de communes sur les ordures ménagères,
- **MANDATE** Monsieur le Maire pour en aviser Monsieur le Président de la communauté de communes.

rapport annuel 2013 sur le SPANC (DE 2014 043)

Monsieur le Maire soumet aux membres du conseil municipal le rapport annuel 2013 du SPANC transmis et établi par la Communauté de Communes. Monsieur Jacky MAUPIN présente un résumé du rapport concernant la commune. Les membres du conseil municipal prennent connaissance du document. Ce rapport est tenu à disposition en mairie pour consultation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le rapport annuel SPANC 2013,
- **MANDATE** Monsieur le Maire pour en aviser le Président de la Communauté de Communes.

Délibérations conformes au procès-verbal de la séance établi par le secrétaire de séance. Le PV est consultable en mairie.

*Pour affichage,
Le Maire, Emmanuel ECKERT
La Belliole, le 30 septembre 2014*